



Par dépôt électronique, courriel et messenger

Le 23 novembre 2017

M. Pierre Méthé
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2018
Votre dossier : R-4012-2017
Notre dossier: R054289 YF

Monsieur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose la pièce révisée HQT-6, Document 6.1 en suivi de la décision D-2015-017.

Nous soulignons que la pièce révisée HQT-6, Document 6.1 est déposée sous pli confidentiel pour les mêmes motifs que ceux décrits à la demande d'autorisation du 1^{er} août 2017. Cette pièce révisée est également couverte par l'affirmation solennelle de M. Stéphane Verret, du 1^{er} août 2017, au dossier.

Le Transporteur demande respectueusement à la Régie d'interdire la divulgation, la publication ou la diffusion de la pièce révisée HQT-6, Document 6.1 afin d'en respecter le caractère confidentiel et puisque l'intérêt public l'exige.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg
p.j.
c.c. Intervenants (par courriel seulement)